

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2016005

Signataire : AD

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Abrogation de la délibération n°334 du 17 décembre 2015 - Déclassement du bien situé 17 rue des Postes à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées BH 89 et BH 92. - Cession du bien situé 17 rue des Postes à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées BH 89 et BH 92, au profit de la SARL GEST'INN GROUP.

EXPOSE :

La Commune est propriétaire de l'immeuble situé 17 rue des Postes à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées BH 89 et 92 d'une superficie totale de 140 m². Ce bien est composé d'un sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étages chacun d'une superficie d'environ 80 m².

Il s'agit des locaux anciennement mis à disposition du Département pour y accueillir un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Ces locaux sont inoccupés depuis le sinistre ayant endommagé le bâtiment en 2012. Le centre de PMI a été relocalisé au 65 rue des cités.

La configuration du bien et les importants frais de conservation et de réhabilitation n'ont pas permis de faire aboutir les projets de réutilisation de cet immeuble par la Commune.

Par courrier en date du 12 juin 2015, la SARL GEST'INN GROUP a fait part à la Commune de son souhait d'acquérir ce bien au prix de 307 000 €, afin d'y réaliser 6 logements. Ce prix n'a pas appelé d'observations particulières de la part du service de France Domaine.

Un avis favorable a été adressé à cette société tout en lui rappelant la nécessaire prise en compte dans le cadre de son projet de la Charte Qualité Constructions de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

Par délibération du 17 décembre 2015, le conseil municipal a autorisé la cession du bien mais sans en prévoir son déclassement préalable du domaine public. Aussi, il convient d'abroger cette délibération afin de permettre le déclassement et d'autoriser la cession de façon régulière.

En effet, l'immeuble, ayant été affecté à un service public (centre de PMI) et appartenant de ce fait au domaine public communal, doit préalablement être déclassé afin de pouvoir être cédé.

Le déclassement du domaine public communal de cet immeuble est conditionné par la fermeture au public et la non possibilité de l'utiliser. L'accès à ce dernier n'est plus possible depuis l'incendie et le centre de PMI a été définitivement et physiquement fermé avant d'être relocalisé.

A ce jour, l'immeuble du 17 rue des Postes ne peut plus faire l'objet d'une utilisation publique ou concourant à l'exécution d'une mission de service public, du fait de la Commune ou de toute personne publique ou privée, morale ou physique, y ayant été habilitée ou autorisée par la Commune.

Il a donc été établi la désaffectation de l'immeuble par procès-verbal en date du 24 mai 2016 et par arrêté du maire en date du 25 mai 2016.

Il est donc proposé au conseil municipal :

-d'abroger la délibération n°334 du 17 décembre 2015 de cession de l'immeuble situé 17 rue des Postes à Aubervilliers.

-d'approuver le déclassement du domaine public communal de l'immeuble situé 17 rue des Postes à Aubervilliers sur les parcelles cadastrées BH 89 et BH 92.

-d'approuver la cession d'un bien en totalité situé 17 rue des Postes à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées BH 89 et BH 92, au profit de la SARL GEST'INN GROUP, ou tout substitué, au prix de 307 000 €.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Daniëlle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Sozig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2016005

Signataire : AD

OBJET : Déclassement du bien situé 17 rue des Postes à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées BH 89 et BH 92.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2141-1 ;

Vu l'arrêté de la Maire en date du 25 mai 2016 constatant la non utilisation et la non affectation à l'usage direct du public de l'immeuble situé 17 rue des Postés à Aubervilliers sur les parcelles cadastrées BH 89 et BH 92,

Considérant que l'immeuble situé 17 rue des Postes à Aubervilliers ne peut plus faire l'objet d'une utilisation publique ou concourant à l'exécution d'une mission de service public, du fait de la Commune ou de toute personne publique ou privée, morale ou physique, y ayant été habilitée ou autorisée par la Commune,

Considérant que la désaffectation de l'immeuble situé 17 rue des Postes à Aubervilliers par la fermeture de son accès et sa non affectation à l'usage direct du public, a été constatée par un procès-verbal en date du 24 mai 2016, et qu'il a été procédé à sa désaffectation par arrêté en date du 25 mai 2016,

Considérant que le déclassement de cet immeuble est effectué en vue de sa cession au profit de la SARL GEST'INN GROUP, ou tout substitué

A la majorité MM VANNIER, LOGRE, GARNIER ayant voté contre

DELIBERE :

DECIDE de déclasser du domaine public communal l'immeuble situé 17 rue des Postes à Aubervilliers sur les parcelles cadastrées BH 89 et BH 92.

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY



Reçu en préfecture le : 24/06/2016

Publié le : 24/06/2016

Certifié exécutoire le : 24/06/2016

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY

